



VIDE-ORDURES : TROP DE BRUIT !

Certains ne se rendent pas compte, mais jeter une bouteille, des déchets en vrac, des objet durs dans le **vide-ordures**, fait **beaucoup de bruit** pour tous les résidents des étages inférieurs, surtout les logements près du vide-ordures.

Respectez les règles :

- Aucun objet dur,
- Aucune bouteille en verre ou en plastique¹,
- Les déchets dans des sacs fermés,
- Les autres déchets doivent être descendu dans les poubelles de votre cage d'escalier.

¹ Même une bouteille en plastique qui tape contre les parois fait beaucoup de bruit !

